



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

St-Légier, le 3 octobre 2013

**Préavis N° 17/2013 concernant l'arrêté  
d'imposition pour l'année 2014**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 30 septembre 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°17/2013,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 1 avis contraire et 9 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2014, tel que présenté en annexe.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 septembre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Anne Morier



La secrétaire

Chantal Colagioia